



L'hébergement et le logement étudiant



© Crous de Montpellier.



© Mines-Alès.

Les élus de Nîmes Métropole et d'Alès Agglomération ont souhaité renforcer leur coopération institutionnelle initiée en 2007, par la création d'un **Pôle métropolitain** en 2013.

Parmi les différentes thématiques de travail en commun, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche et l'innovation constituent **le premier des grands axes du projet de territoire** du Pôle.

Plusieurs pistes de travail ont été explorées en lien étroit avec le **Conseil de développement** dédié constitué en décembre 2015. Parmi celles-ci, un **atlas de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche** a été confié à l'agence d'urbanisme, région nîmoise et alésienne. Celui-ci présente l'offre de formation post-BAC et de recherche à l'échelle du territoire et aborde d'autres aspects de la vie étudiante.

La présente synthèse, seconde d'une série thématique, se penche sur **le logement et de l'hébergement étudiants**.

Sur le territoire du Pôle métropolitain Nîmes-Alès, le document propose un recensement des logements et hébergements des étudiants, hors domicile parental, en les classant en 5 types :

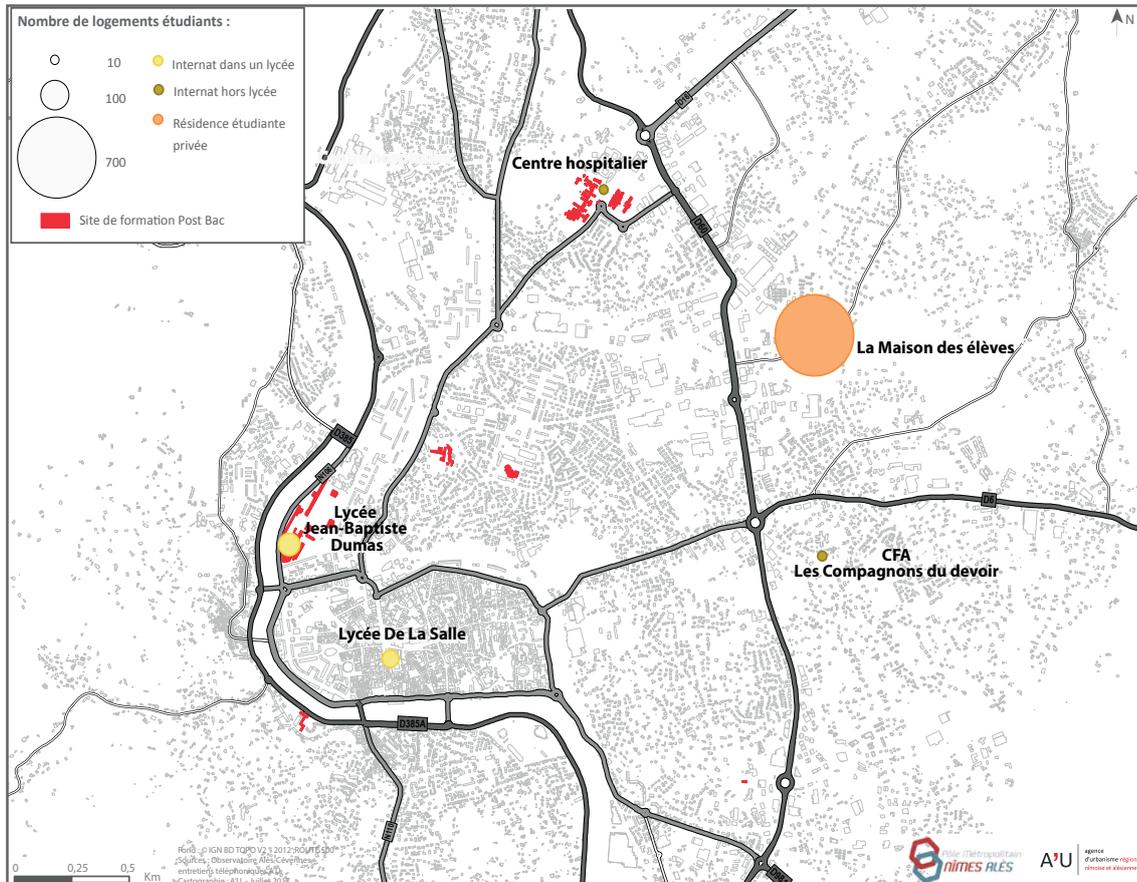
- Les résidences étudiantes privées ;
- Les résidences universitaires CROUS et HLM ;
- Les foyers jeunes travailleurs et étudiants ;
- Les internats ;
- Le parc locatif privé diffus.

Le terme "étudiants", employé de façon générique ici, renvoie à l'ensemble des étudiants en formation initiale, en alternance et en apprentissage post-BAC.

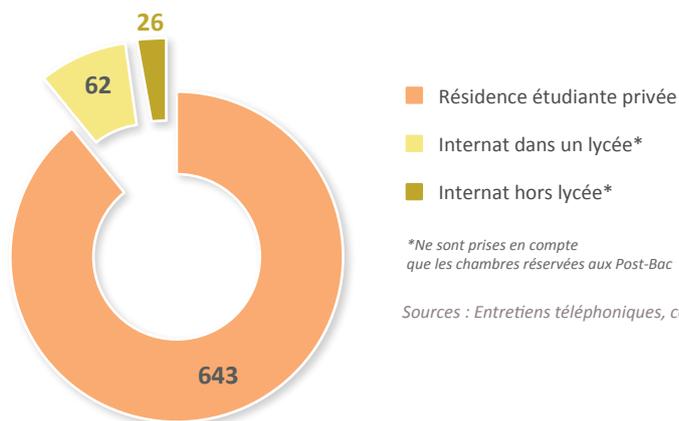
Nombre de logements en 2016

3 782

Les logements étudiants d'Alès



L'offre dédiée aux étudiants



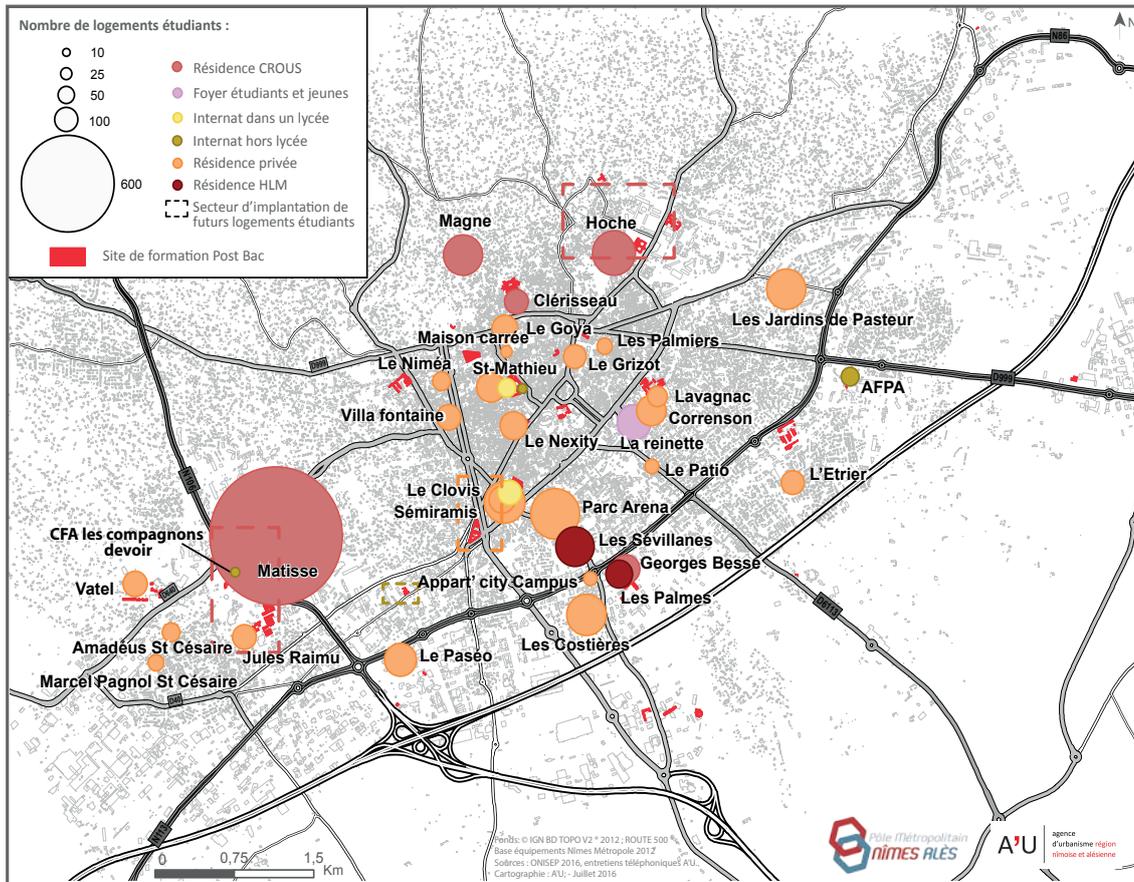
Nombre de logements étudiants



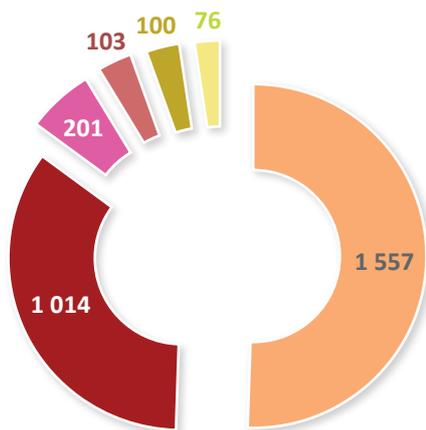
Points clés

- Un enseignement à rayonnement local impliquant une forte part d'étudiants vivant au domicile parental.
- Des internats au sein des lycées peu attractifs pour les étudiants qui favorisent le parc locatif privé diffus.
- 180 studios supplémentaires à la Maison des élèves à la rentrée 2018.
- Une unique résidence étudiante : la Maison des élèves avec 643 logements.
- Une absence de résidence universitaire CROUS par manque de besoin.

Les logements étudiants de Nîmes



L'offre dédiée aux étudiants



- Résidence étudiante privée
- Résidence universitaire CROUS
- Résidence étudiante HLM
- Foyer étudiants et jeunes travailleurs
- Internat hors lycée*
- Internat dans un lycée*

*Ne sont prises en compte que les chambres réservées aux Post-Bac

Sources : Entretiens téléphoniques, calculs A'U.

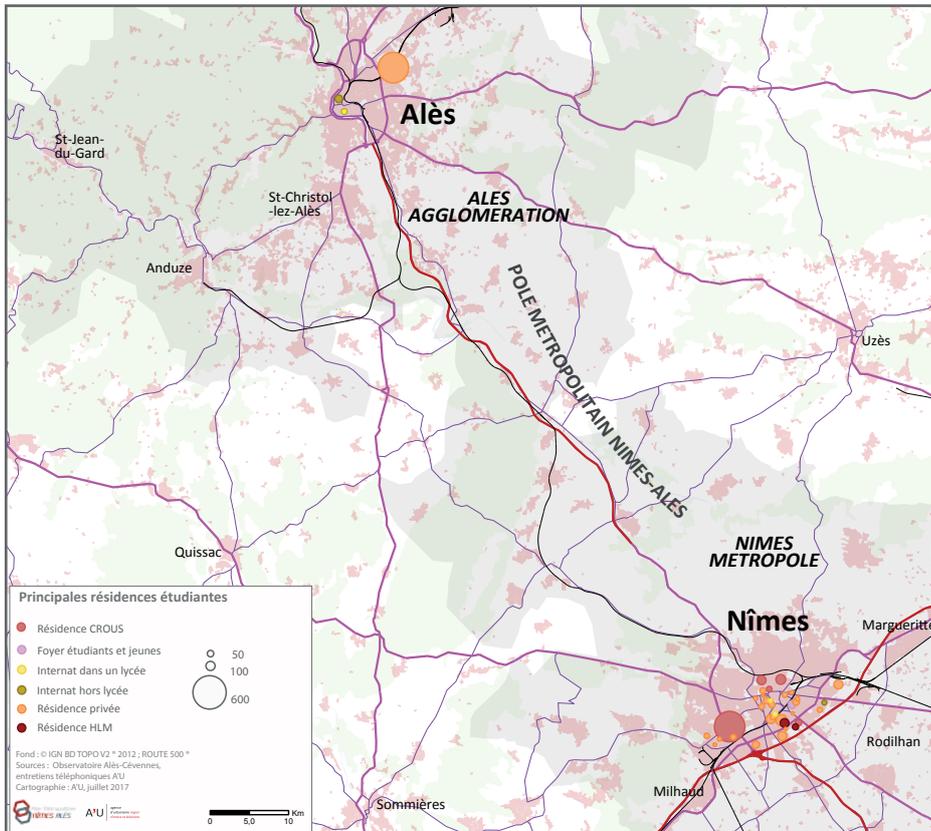
Nombre de logements étudiants



Points clés

- Un enseignement à rayonnement local impliquant une forte part d'étudiants vivant au domicile parental.
- Démolition de la cité Matisse à partir de 2020. Réflexion en cours sur les sites de la reconstitution de l'offre.
- Une offre conséquente de résidences étudiantes privées : un taux de remplissage moyen de moins de 80%.
- Un parc locatif privé diffus accessible et un développement de la colocation.
- 100 % des demandes en résidences CROUS satisfaites, même celles des non-boursiers.
- 200 logements supplémentaires d'ici janvier 2017.

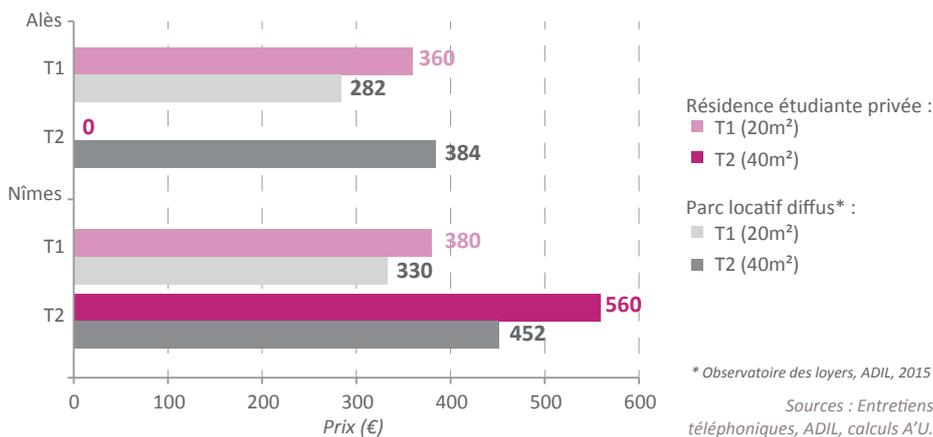
Logements étudiants dans le Pôle métropolitain Nîmes-Alès



Points clés

- ▶ Une offre de logements étudiants implantée uniquement à Nîmes et à Alès.
- ▶ Des niveaux de loyers accessibles aux étudiants dans le Pôle métropolitain.
- ▶ Avec près de 3 800 logements, le parc de logements du Pôle est en mesure d'accueillir 1 étudiant sur 4.
- ▶ Une mise en réseau et une visibilité des résidences privées à accroître.

Niveaux de loyer des logements étudiants dans le Pôle métropolitain



Note méthodologique : calculs basés sur les loyers médians.
Les loyers des résidences étudiantes comprennent les charges (logement meublé, eau et électricité) contrairement au parc locatif diffus.

Nombre de logements étudiants

